

Droit de vote des étrangers à nouveau à l'ordre du jour !

écrit par Christine Tasin | 6 mai 2014



☒ Hollande l'a promis. Dans six ans il faut que les traîtres du PS et de leurs alliés fassent de nouveau le plein des voix, et comme ce ne sont ni les ouvriers, ni les agriculteurs, ni les classes moyennes, ni les retraités... qui s'en prennent plein la tronche depuis deux ans qui vont voter pour eux...

Seule solution, accorder le droit de vote aux étrangers non communautaires et, d'ici là, pratiquer à grande échelle régularisations et discrimination positive pour se créer des millions de redevables capables de contre-balancer le vote des Français d'origine. On rappellera au passage cette phrase de bon sens de Chevènement : *« Il faut viser l'intégration des étrangers et la naturalisation me paraît être une meilleure voie que le saucissonnage de la citoyenneté »*. Ce qui n'avait pas empêché pas ce timoré d'annoncer qu'il s'abstiendrait au lieu de voter contre... Pareil aux Européennes, la politique menée par Hollande est la négation de tout ce qu'est Chevènement, mais il appelle à voter blanc au lieu d'appeler à voter FN, seul vote logique pour un souverainiste !

http://www.lepoint.fr/societe/droit-de-vote-des-etrangers-le-texte-sera-de-nouveau-propose-promet-hollande-06-05-2014-1819420_23.php

Naturellement, Hollande fait une gaffe de plus, voulant nous faire

croire qu'il n'avait pas voulu proposer le texte avant les municipales « parce qu'on lui en aurait fait le reproche ». Depuis quand la clique Hollande recule-t-elle de peur de recevoir des reproches ?

Il aurait mieux fait d'avouer tout bonnement qu'il n'était pas sûr d'avoir la majorité des 3/5 pour faire ratifier la modification de la constitution nécessaire et qu'il a hésité, après la bronca du mariage unisexe à relancer un projet sujet à controverses...

Pourquoi, dans ce cas, le fait-il à présent ? D'autant que, si le mouvement anti-gauche qui s'est dessiné aux municipales perdure, le Sénat risque bien de repasser à droite aux élections de septembre et que Hollande aura encore moins la majorité qu'avant... Mais il est vrai qu'il a précisé qu'il proposerait le texte « après les scrutins ». Après les européennes ou après européennes et régionales de 2015 qui se tiendront peut-être en 2016 ? **Si c'est après les Européennes, est-ce à dire qu'une fois de plus, le Congrès sera réuni à Versailles en juillet pour ratifier honteusement, pendant que les Français profitent de vacances bien méritées, et la Charte des langues régionales et minoritaires et le coup de poignard à notre constitution qui lie citoyenneté et droit de vote ?**

Sans doute, d'ailleurs, espère-t-il, en en parlant dès maintenant, rassurer son électorat traditionnel, déboussolé, qui pourrait voter FN aux Européennes...

S'il fait voter le droit de vote des étrangers cet été il n'est pas certain qu'il l'emportera, il lui manque quelques voix... A moins que les promesses faites aux quelques députés et sénateurs UDI/UMP qui ruaiant dans les brancards n'aient été efficaces...

Parce que s'il [lance le sujet](#) à la rentrée, l'année prochaine ou dans deux ans, je doute qu'il puisse faire comme avec le mariage unisexe et détourner l'attention des problèmes de chômage et de qualité de vie parce que, que si le droit de vote des étrangers arrive sur le devant de la scène, tous les sujets que Hollande et Valls voudraient surtout nous faire oublier vont leur éclater à la figure : immigration, insécurité, communautarisme, islam...

Prendra-t-il ce risque ?

On peut faire confiance à Hollande, il est capable du pire, on le voit chaque jour davantage depuis deux ans. On n'a pas encore tout vu.

Christine Tasin